

ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts et d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçus par **Maître** Ramatou M. WANKOYE, notaire à Niamey, il a été constitué le 05/02/2016 une société ayant les caractéristiques suivant:

Dénomination Sociale : BIO-NIGER

Forme Juridique : SARL

Objet : la société a pour objet:

- La transformation, la distribution et la vente de sachets bio dégradables ;
- La prestation de services dans les domaines ci-dessus ;
- La création, l'acquisition et l'exploitation de tous fonds de commerce ;
- La participation de la société à toute entreprise à objets similaires ou connexes ;
- Le commerce général ;

Et de manière générale toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets spécifiés ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Siège social : Niamey, BP : 10.339, (République du Niger), Quartier Koira Kano, Rue KK 48 Porte 131 ; Tél. +227 99 67 06 61.

Capital social : 3. 000. 000 FCFA.

Gérant : Monsieur Harouna MOUSSA GUEDEL.

Durée : 99 ans à compter du 05/02/2016.

Dépôt légal: dépôt de deux expéditions au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classes de Niamey et la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2016-B-359** du 05/02/2016.